Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 51 (1913)

Heft: 5

Artikel: A propos du 24 janvier

Autor: V.F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-209319

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 1er février 1913: A propos du 24 janvier (V. F.). — Boutade. — Le pays est content de vous! — Boutade. — Les vieilles chansons (Pierre d'Antan). — Onn'ermana (Mérine et Marc). — Boutade. — Chez les Râpiers (V. F.). — Boutade. — Un témoin du passé (J. M.)

A PROPOS DU 24 JANVIER

Na commémoré, la semaine passée, dans les cercles politiques, notamment à Lausanne et à Montreux, la journée de 1798 où le Pays de Vaud proclamason indépendance. Rien n'est plus indiqué que ces patriotiques manifestations. Mais pourquoi, nous nous le demandons chaque année, pourquoi demeurent-

elles confinées dans des milieux en somme assez restreints? Au Cercle démocratique de Lausanne, un citoyen a émis le vœu de voir instituer le 24 janvier jour de fête nationale. Cette excellente idée n'est pas neuve, nous l'avons entendu exprimer bien des fois, elle répond certainement aux sentiments de beaucoup d'entre nous. Fautil donc qu'elle reste éternellement dans les nuages? D'aucuns diront peut-être que nous avons déjà le 14 avril. Sans doute, mais il y a belle lurette que cette date a cessé d'être célébrée dans des réjouissances vraiment populaires. Sauf en l'année 1903 d'inoubliable mémoire, elle passe inaperçue dans le plus grand nombre de nos villes et de nos campagnes. Il faut convenir que le 14 avril, malgré l'importance des événements politiques qu'il rappelle, tient de leur caractère quelque chose de trop officiel,

de trop administratif, pour exciter bien fort l'enthousiasme des simples citoyens. Si fête il y a, c'est celle, non de la foule, mais des corps constitués. Rien au reste n'est changé aux habitudes ce jour-là: comme à l'ordinaire, les adultes vaquent à leurs affaires et les écoliers vont en classe.

Est-ce à dire que nous devions cesser de chanter Po la fita dau quatorze? Nullement. Mais ne serait-il pas tout naturel que le canton de Vaud eût enfin son grand jour férié bien à lui, comme Genève a son 12 décembre et Neuchâtel son 1er mars, et qu'il choisit pour cela la date la plus mémorable de ses annales, ce 24 janvier où lui fut donnée la liberté? De même que chez nos voisins, ce serait la fête de tous, les écoles auraient congé, petits et grands se divertiraient d'autant mieux que les réjouissances seraient dues à leur propre initiative et que les pompes officielles céderaient le pas à la plus démocratique cordialité.

A notre époque où chez trop de nos concitoyens semble s'endormir l'amour de la patrie, n'y aurait-il pas là un bon moyen de le réveiller?

A propos de la journée de joie nationale, d'il y a quinze ans, un ami du *Conteur* nous cite le fait, assez piquant, que l'arbre de liberté d'Ouchy — un beau tilleul argenté ornant le quai, à côté du kiosque, — fut planté par deux ouvriers jardiniers de la commune, qui étaient l'un et l'autre... Bernois ; ils se nommaient Heubi et Zumbach. V. F.

Actualité. — Tiens, bonjour, vieux! Quel sale temps!

- Ne m'en parle pas... A propos : pourrais tu me rendre le parapluie que je t'ai prêté?
- Mais comment donc! Tu en as besoin?
 Pas précisément. Mais l'ami à qui je l'ai emprunté me le réclame pour le rendre à son véritable propriétaire.

UNE GRANDE REVUE A BEAULIEU

LE PAYS EST CONTENT DE VOUS!

Hourrah! voici le jour de la grande revue! Lausanne, lève-toi! lève-toi, tout émue, Aux sons retentissants qu'en tous les carrefours, Perrin fait retentir avec ses vingt tambours. Voltigeur, prends ton sac, bouclé depuis la veille, Mets ton habit à pans; d'un veau prends une oreille, Un paquet de *Grandsons*, le tout dans ton képi, Et suis d'un noble pas le contingent d'Ouchy. Voici les grenadiers! voici les mousquetaires! Femmes, enfants, laissez, pour un jour, solitaires Les foyers où fumait, la veille, en sa cuisson, Pour dîner aujourd'hui, le meilleur saucisson. Portez au grand soleil vos beaux habits de fête Et pour danser ce soir, filles que l'on s'apprête Montbenon s'offre à tous: Mars a d'abord son tour, Puis Bacchus y viendra chanter avec l'Amour...

Ces vers, fragment d'un morceau de M. Georges Dubois, intitulé: Revue militaire, évoquent le souvenir des revues de nos milices vaudoises, dont se souviennent bien tous ceux de jadis.

Voici encore, à leur intention, le récit que publia le *Journal de Morges*, d'une grande revue militaire, dans cette ville, en 1856.

C'était le temps du «défilé en tiroir», que commandait, à la façon d'un vieux grognard de la « Grande armée », le bon colonel Sorbière. C'était le temps, aussi, où un officier, chargé de faire exécuter une conversion à son peloton, s'était trop rapproché du bord de l'esplanade de Montbenon. N'ayant pas alors la place nécessaire pour accomplir correctement le mouvement en question et ne voulant pas qu'on s'en aperçût, il criait aux hommes de l'extrémité:

« Vous, là-bas, à gauche, fichez-moi le camp en bas les Côtes! »

Voici donc le récit de la revue de Morges en 1856.

Il est 7 heures du matin; notre paisible localité commence à prendre un air de fête. De toutes les maisons sortent des soldats avec leurs

familles; nos rues prennent une animation tout à fait extraordinaire. C'est le jour de la Grande Revue. Depuis huit jours déjà, nos bons patriotes étaient occupés à passer leurs croisées en cuir au blanc de troye, les boutons au tripoli, l'extérieur du fusil au papier de verre et à l'huile, les shakos ornés de brillantes fermentes et les gros pompons étaient poutsés au tout fin.

Dans toutes les familles il y avait des militaires, ce qui était moins difficile que de nos jours car les visites sanitaires n'existaient pas encore et un garçon qui n'était pas militaire avait de la peine à trouver une bonne amie. Le canton de Vaud fournissait une forte proportion de soldats.

Sur la place du Parc, les contingents du district arrivent et se mettent en rang par ordre alphabétique de leurs communes, commandés par leurs com-

mis d'exercice. La population des villages a suivi la colonne, abondamment approvisionnée de victuailles; la journée promet d'être pénible et chez nous pour faire la guerre il faut boire un verre.

N'étant pas soumis au contrôle fédéral, les uniformes étaient plus ou moins différents ce qui provenait du fait qu'à cette époque chacun payait son uniforme de sa poche et suivant sa bourse. Je me souviens toujours d'avoir vu à côté de brillants officiers, un bon vieux commis d'exercice, M..., grenadier de six pieds quatre pouces, surmonté d'un énorme shako orné d'un pompon blanc de 3 pouces et d'une flamme de 4 pouces de haut, avec un habit trop court de manches et de pans. Les manches venaient presque à la nille et les pantalons noirs collants atteignaient à peine la cheville, ce qui faisait ressortir ses bons vieux souliers ferrés ; son sabre lui allait jusqu'au genou, la bandoulière étant devenue trop courte et pourtant il la serrait au dernier cran.

La troupe est rassemblée; une inspection à vol d'oiseau est faite et les officiers supérieurs se déclarent satisfaits. Pendant ce temps, une section de grenadiers, avec la Musique militaire, est partie en silence chercher le drapeau à la